

Veille internationale – Tendances des marchés et flux commerciaux du bois tropical

Mars 2026



1. Global Timber Index – January 2026

Le Global Timber Index (GTI) est un indicateur mensuel qui permet de suivre la santé du secteur du bois dans plusieurs pays producteurs et transformateurs. Comme pour d'autres indicateurs économiques, un indice supérieur à 50 indique une expansion de l'activité, tandis qu'un indice inférieur à 50 reflète un ralentissement du secteur.

Extraits :

- « Les indices GTI de l'Indonésie et de la Thaïlande ont franchi le seuil de 50, indiquant une reprise de leur secteur forestier, tandis que ceux du Gabon, du Brésil, de la République du Congo, de la Chine, du Ghana, du Mexique, de la Malaisie et de l'Équateur sont restés en dessous de ce seuil, signalant un ralentissement de l'activité. »
- « Les entreprises interrogées indiquent que les pénuries de matières premières et la persistance de coûts de production élevés demeurent des défis majeurs pour le secteur du bois dans plusieurs pays. »

Ces résultats montrent donc une situation contrastée au niveau mondial, avec une reprise dans certains pays d'Asie, mais un ralentissement de l'activité dans plusieurs pays producteurs d'Afrique et d'Amérique latine.

Voir les rapports :

- <https://www.itto.int/gti/>

Intérêt bassin du Congo :

Les résultats de janvier 2026 suggèrent un contexte économique plus difficile pour les producteurs d'Afrique centrale, dont la République du Congo et le Gabon, où les entreprises signalent une activité plus faible dans un contexte de demande internationale prudente et de coûts de production élevés.



2. ITTO – Tropical Timber Market Report (Nov 2025 – Jan 2026)

Le Tropical Timber Market Report publié par l'OIBT constitue l'une des principales sources d'information sur les flux commerciaux de bois tropicaux.

Extraits :

- « La demande internationale pour les bois tropicaux reste prudente, les acheteurs préférant limiter les engagements en raison de l'incertitude économique et des coûts élevés de transport et de production. »
- « La Chine reste un marché clé pour plusieurs essences d'Afrique centrale, mais les volumes d'importation de grumes tropicales ont fortement diminué en 2025. »
- « Certaines essences utilisées dans les infrastructures et ouvrages extérieurs continuent de bénéficier d'une demande relativement stable, tandis que d'autres connaissent une activité plus faible. »

Rapports :

- <https://www.itto.int/mis/>

Intérêt bassin du Congo :

Importance historique de la demande chinoise pour les essences d'Afrique centrale mais en forte baisse, sélectivité accrue des marchés selon les essences, et impact des coûts logistiques et fiscaux sur les exportations.



3. FAO – Global Forest Products: Facts and Figures (édition publiée 2025)

La FAO publie régulièrement Facts and Figures, une analyse statistique mondiale de la production et du commerce des produits forestiers. L'analyse suivante porte sur 2024.

Extraits :

- « Après une forte baisse en 2023, le commerce mondial des produits forestiers s'est stabilisé en 2024, avec une légère reprise de la valeur des exportations. »
- « Le commerce international de bois rond industriel a toutefois continué de diminuer, notamment en raison de la baisse des importations en Chine. »

Publication :

- <https://www.fao.org/forestry/statistics>

Intérêt bassin du Congo :

Confirmation du rôle de la Chine comme moteur du commerce mondial du bois et évolution progressive vers plus de transformation locale dans certains pays producteurs.



4. Fordaq – Decline in China's Tropical Log Imports (2026)

Le portail international du commerce du bois Fordaq analyse régulièrement les données douanières sur les flux mondiaux.

Extraits :

- « Les importations chinoises de grumes tropicales ont fortement diminué en 2025, poursuivant une tendance à la baisse observée depuis plusieurs années. »
- « La baisse est liée notamment au ralentissement du secteur immobilier chinois et à l'évolution des chaînes d'approvisionnement. »

Article :

- [https://www.fordaq.com/news/Decline in China's tropical log imports](https://www.fordaq.com/news/Decline%20in%20China%E2%80%99s%20tropical%20log%20imports)

Intérêt bassin du Congo :

La Chine étant l'un des principaux marchés pour les bois tropicaux africains, toute variation de la demande impacte directement les exportations d'Afrique centrale



5. Réglementation européenne sur la Déforestation (RDUE)

Plusieurs analyses récentes examinent les effets du règlement européen sur la déforestation (RDUE) sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Extraits :

- « *Le règlement européen sur les produits sans déforestation obligera les entreprises à prouver que leurs produits ne proviennent pas de zones déboisées après 2020.* »
- « *Les opérateurs devront fournir des informations géographiques précises sur l'origine des produits.* »

Informations :

- https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en

Intérêt bassin du Congo :

Les exportateurs de bois tropical vers l'Europe devront documenter l'origine géographique des bois, renforçant l'importance des systèmes de traçabilité et de certification forestière.



6. Mise à jour CITES – Développement des ACNP

La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) poursuit ses travaux pour améliorer la manière dont les autorités scientifiques évaluent la durabilité du commerce international de certaines essences forestières.

Pour les espèces inscrites à la Convention, les pays exportateurs doivent démontrer que les volumes commercialisés ne compromettent pas la survie de l'espèce dans la nature. Cette évaluation scientifique est appelée Avis de commerce non préjudiciable (ACNP).

Lors de la 27^e réunion du Comité des plantes de la CITES (PC27), tenue à Genève du 8 au 13 juillet 2024, les autorités scientifiques européennes ont présenté un document intitulé *Evaluation of CITES-listed timber imports into the European Union – Discussion of the evaluation criteria under consideration*. Ce document examine les critères utilisés pour évaluer si les exportations de bois tropical vers l'Union européenne sont compatibles avec une exploitation durable.

Extraits :

- « *L'évaluation des importations de bois inscrits à la CITES doit prendre en compte la disponibilité et la fiabilité des données relatives à l'état des populations, aux volumes de production et aux systèmes de gestion forestière.* »
- « *L'analyse doit également examiner la cohérence entre les volumes exportés, les quotas éventuellement établis et les estimations de production durable dans les pays d'origine.* »

Parallèlement, plusieurs outils méthodologiques ont été développés pour structurer ces évaluations. Parmi eux figure notamment l'approche dite du "9-Step Process", qui propose un cadre d'analyse en plusieurs étapes permettant d'examiner :

- le statut de conservation de l'espèce
- l'état des populations
- les pressions d'exploitation
- les systèmes de gestion forestière
- les données de commerce international
- les mécanismes de contrôle et de gouvernance
- l'évaluation des risques pour la durabilité du commerce.

Voir les documents :

- <https://cites.org>
- <https://www.bfn.de/en>

Intérêt bassin du Congo :

Ces travaux sont particulièrement importants pour plusieurs essences forestières d'Afrique centrale inscrites à la CITES, comme *Azalia*, *Khaya* ou *Pterocarpus*.

L'amélioration des méthodes d'évaluation vise à renforcer la transparence et la crédibilité des décisions sur le commerce international du bois tropical, notamment pour les exportations provenant du bassin du Congo et de la République du Congo.



Conclusion – Tendances générales

Les publications récentes convergent vers plusieurs tendances structurantes pour les marchés du bois tropical :

- Demande mondiale plus prudente.
- Poids déterminant de la Chine dans les flux commerciaux.
- Exigences réglementaires croissantes (EUDR, CITES).
- Importance stratégique du bassin du Congo dans l’approvisionnement mondial en bois tropicaux.

